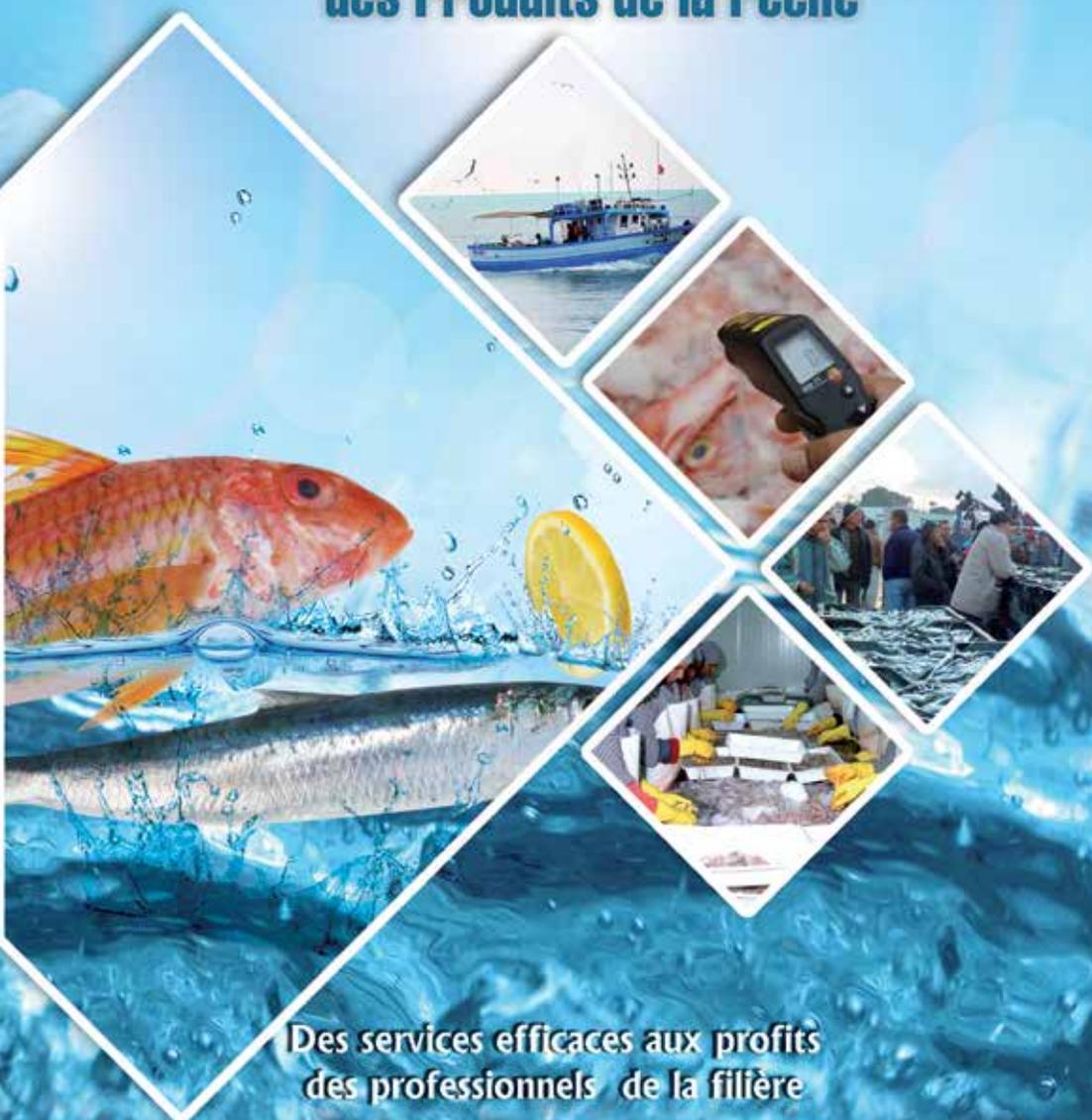


République Tunisienne  
Ministère de l'Agriculture des ressources hydrauliques et de la pêche



# Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche



Des services efficaces aux profits  
des professionnels de la filière



## Les indicateurs du secteur

41 ports de pêche maritime :  
10 hauturiers 22 côtiers  
09 Digue -abris  
Flotille : 13000



Population maritime: 100 milles  
emplois dont 53000 emplois  
directs

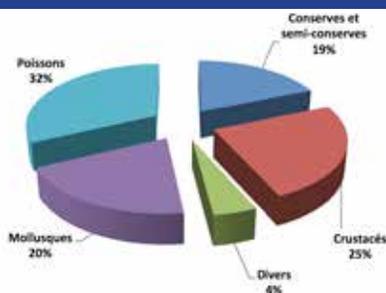


**Exportation** : 24 milles Tonnes pour une valeur de 300 millions de dinars

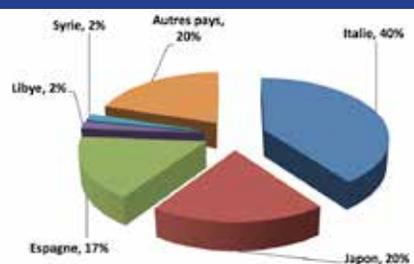
Etablissements de transformation :

- ◆ 213 établissements agréés pour l'exportation vers l'union Européenne des produits de la pêche à l'état frais, congelés et vivants selon le cas.
- ◆ 14 établissements de purification agréés pour l'exportation des palourdes et des moules

### Valeurs des exportations par groupe de produits



### Valeurs des exportations par pays



## Les indicateurs du secteur



Production Nationale  
moyenne : 118000 Tonnes  
( dont production aquacole  
de 9000 tonnes)



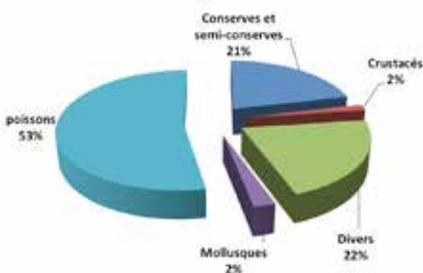
Commercialisation  
43 Marchés de production  
2140 points de vente de  
détail



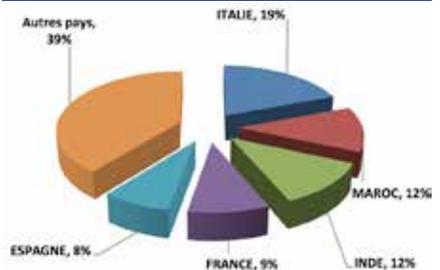
**Importation** : 40 milles Tonnes pour une valeur de 118 millions de dinars

30% des produits importés sont destinés à l'industrie de conserves, 50% écoulés sur le marché local (consommation frais) et 20% utilisé comme aliments dans l'aquaculture.

### Valeurs des importations par groupe de produits



### Valeurs des importations par pays





## Identification du GIPP

- ◆ Le Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche (GIPP), créé le 7 août 1995, est un établissement public d'intérêt économique doté de la responsabilité civile et de l'autonomie financière sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture des ressources hydrauliques et de la pêche.
- ◆ Le GIPP est administré par un conseil d'Administration composé de 12 membres dont un tiers représenté par l'administration et deux tiers par la profession

## Principales missions

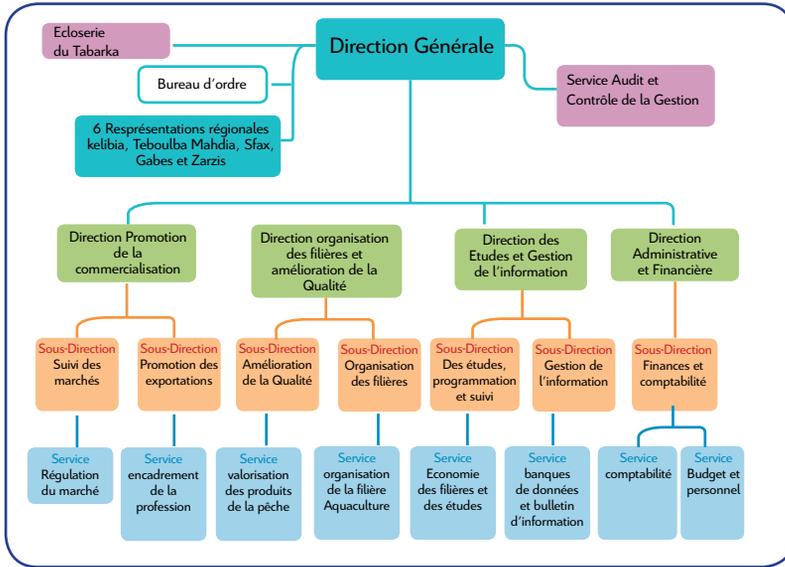
Selon la loi n°2005 -16 du 16 février 2005, modifiant la loi n°93-84 du 16 juillet 1993, relative aux groupements interprofessionnels dans le secteur agricole et agro- alimentaire, les principales missions du GIPP sont les suivantes :

- ◆ Assurer la liaison entre les différentes phases par lesquelles passent les produits dans le cadre des filières, aider les producteurs à s'y intégrer et encourager les producteurs, les transformateurs et les commerçants des produits agricoles à travailler au moyen de contrats de production,
- ◆ Faciliter la concertation entre les professionnels et l'administration afin d'arrêter les objectifs des différentes filières,
- ◆ Contribuer à l'équilibre du marché en usant des différents mécanismes adéquats et en collaboration et coordination avec les organismes professionnels et administratifs concernés.
- ◆ Participer à la promotion des exportations en collaboration et coordination avec les organismes professionnels et administratifs concernés.
- ◆ Collecter, analyser et archiver les informations, mettre en place des banques de données se rapportant aux secteurs objet de leur intervention et procéder aux études concernant la réalité et les perspectives de ces secteurs sur le plan national et international.





## Un Staff technique hautement qualifié pour la satisfaction des professionnels du secteur



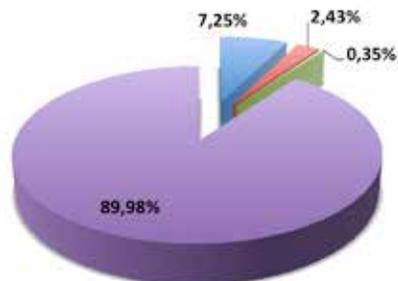
### Le GIPP en quelques chiffres

#### Le personnel :

33 personnes avec un taux d'encadrement de 70%

#### Le budget :

5 millions de dinars  
(2,5 millions d'euros)



■ Salaires ■ fonctionnement ■ Equipement ■ Interventions

#### Quelques indicateurs sur le GIPP

- Un siège
- 6 antennes régionales
- Une écloserie pilote de poissons marins et d'eau douce et centre démonstratifs de produits de la pêche à Tabarka





# Organisation de la filière et amélioration de la qualité

## Assistance et encadrement des professionnels :

Organisation de cycles de formation se rapportant aux thèmes suivants :

- Manutention des produits de la pêche
- Maintenance des équipements frigorifiques à bord des bateaux de pêche
- Mise en place de système de management de la qualité



Incitation et sensibilisation à la mise en place de signes de qualité spécifiques : réalisation des cahiers de charges relatives à quelques espèces de produits de la pêche



Encouragement des producteurs, des commerçants et des transformateurs des produits de la pêche à travailler aux moyens de contrat de production et à la création et la mise à niveau des sociétés mutuelles et groupement de développement



## ❖ Régulation du marché et amélioration de la commercialisation

### Mise en place de mécanismes d'absorption de surplus de production des poissons bleus :

Prise en charge des frais de congélation et de stockage de 5000 tonnes/an de sardine et de sardinelle au profit des industriels.





- Aide à la commercialisation de 500 Tonnes/an du poisson bleu à l'intérieur du pays au profit des commerçants
- Mise à la disposition des professionnels de camions frigorifiques de grande capacité pendant la période estivale.



- Organisation des campagnes de sensibilisation au profit des commerçants
- Organisation des journées de dégustation des produits de la pêche
- Contribution à l'aménagement des points de ventes du producteur au consommateur



## ◀ Projets de Coopération

**Projet Biotechnologie marine vecteur d'innovation et de qualité (BioVecQ, Le GIPP est mentionné comme partenaire numéro 6)**

### Les Activités principales :

- Une analyse du secteur halio-alimentaire/bioproducts dans les régions Tunisiennes et Siciliennes
- Une harmonisation des procédures de travail concernant la détermination de la qualité de fraîcheur/sanitaire des produits halio-alimentaire ; la traçabilité et la manipulation post-pêche des produits aquatiques
- Le développement de nouvelles procédures par une technologie innovante de transformation des produits aquatiques, d'extraction et de production de bioproducts
- Le transfert des résultats de recherche entre les différents acteurs du secteur, la création d'une plateforme d'information/service ainsi que d'un laboratoire transfrontalier LT-BioVecQ.

### Le GIPP a réalisé les activités suivantes :

- Réalisation d'une étude de l'Attitudes des consommateurs vis à vis des produits halio-alimentaires et des bioproducts aquatiques
- Mise en place de deux machines à glace à bord de deux sardiniers





## Renforcement de la filière de la pêche en eau douce en Tunisie « Création d'emploi pour femmes et jeunes dans la région Nord Ouest de la Tunisie » FAD-AID 010146

### Objectifs généraux

Contribuer à la gestion et à la valorisation durable des ressources naturelles de la région Nord-Ouest de la Tunisie.

Contribuer à l'inclusion socio-économique de la population tunisienne, en particulier des femmes et des jeunes.

### Objectif spécifique

Améliorer les capacités organisationnelles pour les groupes de pêcheurs et créer des nouvelles opportunités d'emploi à partir de la valorisation durable des ressources locales pour les jeunes et les femmes dans le secteur de la pêche et des activités intégratives dans la région Nord-Ouest de la Tunisie.

Coût total : Le coût total du projet est de 3.47 millions de dinars (1.5 millions €).

Durée : 3 ans (Avril 2014 - Avril 2017)

### Repos biologique

- La Tunisie compte parmi les rares pays méditerranéens ayant adhéré au système du repos biologique dans le domaine de la pêche et créé un fonds pour son financement. La période de repos est fixée en Tunisie à trois mois renouvelables.

### Signature des conventions de partenariat :

- Convention cadre avec le district de la pêche de la région Sicilienne (COSVAP)
- Convention cadre avec la chambre Algérienne de la pêche et de l'aquaculture





## ◆ Promotion des exportations

### Encadrement des exportateurs dans les salons et manifestations internationales :

#### Participation dans 4 salons /an

- Le GIPP participe annuellement à au moins 4 salons internationaux de la pêche
- Le GIPP assure l'encadrement, l'assistance et raccompagne une quarantaine de professionnels pour exposer leurs produits et ce pour promouvoir la vente des produits Tunisiens à l'étranger



Réalisation et diffusion de supports promotionnels (affiches, brochures...)



Mise en relation des professionnels tunisiens avec les importateurs étrangers.



Dégustez nos principaux produits phares à l'export





# Etude et Gestion de l'information

Mise en place d'une banque de données sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture

**GIPP**  
Groupement Interprofessionnel des Producteurs de la Pêche

Année: 2015

Mois: 2015

Export	Quantité (kg)	Valeur (€)
Indicé	1 547	94 170,00
Divers	20 839	807 030,00
Sardine	217 999	1 047 024,00
Langoustine	21 803	22 248,00
Langoustine	1 100	217 118,00
Merlu	35 200	521 148,00
Coquille	9 800	116 850,00
Coquille	70	100 100,00
Coquille	1 000	540 270,00
Coquille	70	5 160,00
Totaux	9 800	1 000 270,00
Autres (non spécifiés)	40 000	400 000,00
AUTRES (non spécifiés)	1 000	100 000,00

Mise à la disposition des professionnels d'un système informatique de gestion de la production de la sardine.





Elaboration et diffusion de supports de communication pour la sensibilisation des opérateurs du secteur de la pêche : bulletins, affiches, livrets, banderoles ...



Création et gestion d'un site web  
([www.gipp.tn](http://www.gipp.tn))



Réalisation des études :

- ◆ Etude d'un projet type de commercialisation des produits de la pêche à l'intérieur du pays
- ◆ Evaluation de l'intervention du GIPP dans la régulation du marché de poissons bleus
- ◆ Etude de la filière des poissons d'eau douce au niveau régional et national
- ◆ Attitudes des consommateurs vis à vis des produits halio-alimentaires et des bioproduits aquatiques
- ◆ Etude de faisabilité de création des sociétés mutuelles





### **GIPP Central**

Adresse : 37,Rue du Niger 1002 -Tunis-Tunisie  
Tel : (+216) 71 905 876 / (+216) 71 905 706  
Fax : (+216) 71 905 982  
E.mail : gip.peche@gipp.tn  
www.gipp.tn

### **Ecloserie pilote de poissons marins et d'eau douce et centre démonstratif de produits de la pêche à tabarka**

Adresse : Ecole de pêche du Tabarka - Tabarka 8110  
Téléphone /Fax : (+216) 78 674 088

### **Représentations régionales :**

#### **Kélibia :**

Adresse : Port de pêche Kélibia- kélibia 8090  
Téléphone /Fax : (+216) 72 208 198

#### **Teboulba :**

Adresse : Port de pêche Teboulba- Teboulba 5080  
Téléphone /Fax : (+216) 73 493 805

#### **Mahdia :**

Adresse : Port de pêche Mahdia- Mahdia 5100  
Téléphone /Fax : (+216) 73 690 477

#### **Sfax :**

Adresse : 17, Port de pêche Sfax- sfax 3065  
Téléphone /Fax : (+216) 74 498 354

#### **Gabes :**

Adresse : Port de pêche Gabes- Gabes 6000  
Téléphone /Fax : (+216) 75 276 014

#### **Zarzis :**

Adresse : Port de pêche Zarzis- Zarzis 4170  
Téléphone /Fax : (+216) 75 690 645